

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juillet, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Dominique GAHIER, après convocation légale du 5 juillet 2025.

Présents : Dominique Gahier, Françoise Morin, Christian Lhuillier, Geneviève Pointelin et Elisabeth Vinit.

Absents excusés : Nicolas Piquet, Caroline Dulac *procuration* à Christian Lhuillier, Denis Munerot, *procuration* à Dominique Gahier, Véronique Charmasson, *procuration* à Françoise Morin

Absent : Philippe Fournier

Secrétaire de séance : Elisabeth VINIT

Ordre du jour :

1) Approbation du compte-rendu

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

2) Périmètre de captage d'eau potable

Il est obligatoire de protéger les sources et la municipalité doit acquérir le terrain entourant les sources. Le prix d'acquisition médian est de 2291 euros l'hectare. A Saint Laurent 197 m², au viaduc 55 m² et à Vauxelle 40 m². Le conseil est favorable à l'unanimité pour le prix de 2291 euros l'hectare. Les propriétaires des terrains seront avertis par courrier. La procédure de rachat suivra alors son cours. Il restera dans un deuxième temps le rachat du terrain autour des réservoirs.

3) Base adresse : mise en application définitive

La base adresse est officiellement en place. Il sera nécessaire d'acheter 50 numéros supplémentaires et 5 plaques de rue, à la charge de la mairie. Rappelons qu'il est obligatoire d'identifier tous les bâtiments afin d'améliorer les procédures de secours. Les habitants concernés seront prévenus par courrier et auront à leur disposition la procédure nécessaire pour prévenir les administrations du changement de numérotation ou de rue de leur adresse.

Compte tenu de la situation particulière du hameau, une réunion avec les habitants de Vauxelle aura lieu le 23 juillet à 20 h.

Un devis sera demandé pour l'achat des numéros et des plaques de rue.

Accord à l'unanimité du conseil.

Rappelons à tous les habitants l'obligation d'apposer sur leurs habitations le numéro attribué

4) Questions diverses

- *Demande de Mme Monique Dole* : une partie de sa maison se trouve en bord de route sur le domaine public : environ 1m20 de large sur 33m. Un bornage est à réaliser afin de régulariser cette situation. Il est proposé que le bornage soit à charge du demandeur et le terrain proposé pour l'euro symbolique.

Le conseil est d'accord sur cette proposition avec cependant une abstention.

- *VMC du logement au-dessus de la mairie* : elle ne marche plus. Un devis de 528 euros est proposé. Accord à l'unanimité des conseillers.

- *Plan communal de sauvegarde (PCS)* : les personnes proposées ont répondu favorablement à la demande d'intégration au PCS.

- *Achat de la parcelle de terrain autour du chalet* : la signature de la vente devrait être prochainement réalisée.

Mme Estelle Schaller souhaite pouvoir continuer à cultiver des légumes sur le terrain au bord de sa maison comme elle le faisait auparavant. Le conseil adhère à cette demande. Un bail locatif lui sera proposé.

- *Lettre du locataire du presbytère* : en raison de la canicule et des fenêtres des chambres donnant directement sur l'église, le locataire souhaiterait que les cloches soient arrêtées de 22h00 à 06h00 du matin. Après discussion, il est proposé un arrêt pendant les périodes d'été 3 mois.

0 abstention, 2 voix contre. La proposition est acceptée. Un point sera fait en septembre.

- *Demande de Mme Alice Fahrenkrug* concernant l'utilisation courant octobre de la salle de l'école, de la cour et du jardin par l'association de vignerons et vigneronnes Collectif Vrille. Le projet consiste à proposer une manifestation type fête de fin de vendanges (tue-chat). A suivre ..

Avis favorable du conseil.

- *la course cycliste Louis Pasteur* traversera le village le 24 Août 2025.

- *Un camp de Louvetaux* se trouve au château de Mme De Sainte Marie jusqu'au 13 juillet.

- Mr le maire lit une *lettre du Président du DZI* qui fait part de l'annulation du vide grenier en raison d'un problème lié à la sécurité de la manifestation proposée.

- **Il est rappelé aux habitants la nécessité de tailler les haies de leur propriété donnant sur la route.**

Fin du Conseil à 21h45

Prochain conseil le 4 septembre 2025 à 20h.

La secrétaire



Le maire



TRAITEMENT DES DECHETS

S'agissant des déchets destinés au tri (bac bleu), il est nécessaire de rappeler que les **déchets sont à déposer en vrac dans le bac et non dans un sac fermé comme cela a été constaté récemment.**

Merci de votre compréhension